

10<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

10<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31      COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 80 cent.

ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 1 fr. 25

RÉCLAMES 3<sup>e</sup> page ( — d<sup>e</sup> — ).....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La situation financière de la France et la menace d'inflation. — Une éclaircie dans le Proche-Orient. — Les révolutionnaires grecs à la recherche d'un gouvernement. — Certains Hellènes regrettent de n'avoir pas tué assez de Français !**

Dans un précédent article, nous avons indiqué que le ministre des Finances, M. de Lasteyrie, inclinait à sacrifier à l'inflation pour boucher le « trou » de 15 milliards du prochain budget.

La menace n'est que trop réelle. Ce n'est pas un secret que nombre de députés croient que l'inflation, si on sait la limiter, peut avoir de salutaires effets.

Mais voici le plus grave : dans certains milieux industriels, la vague inflationniste rencontre une résistance moindre que naguère. D'aucuns ne voient-ils pas dans l'inflation un excitant artificiel pour la reprise des affaires ?

Un exemple ? Un grand industriel de Nantes, M. Maurice Bertin, déclare sans plus :

« Une politique de consolidation du franc semble infiniment moins dangereuse qu'une politique de déflation. Mais, notre situation budgétaire étant en déficit constant, toute consolidation est, par principe, irréalisable. On ne peut consolider que ce qui est déjà stable. Or il nous manque 4 milliards pour équilibrer notre budget ordinaire, sans parler de celui des dépenses reconvenables. Est-il raisonnable de prétendre que ce déficit annuel de 4 milliards peut être couvert par de nouveaux impôts ?

Certes, les difficultés de notre trésorerie ne nous échappent pas. Mais en appeler à l'inflation pour les vaincre, c'est vouloir aggraver le mal.

L'expérience, combien éloquente, de la Russie, de l'Autriche et de l'Allemagne ne suffit-elle pas aux inflationnistes ?

Nous ne souhaitons pas que notre pays connaisse à son tour pareil effondrement.

chef semble poursuivre, auprès de l'Entente, une enquête minutieuse pour tâter les intentions de celle-ci. Cette situation ne peut pourtant durer longtemps.

Quel crédit convient-il d'accorder aux manifestations ententophiles, et particulièrement francophiles, qui se sont déroulées et se déroulent ces jours-ci à Athènes ?

Nous avons de sérieuses raisons de rester sceptiques et de ne pas accueillir qu'avec prudence les démonstrations d'amitié : nombreux sont les Hellènes qui nourrissent à l'égard de la France des sentiments de féroce hostilité.

On en peut juger par les lignes suivantes, que publiait le 16 septembre le *Télégraphos*, le journal officieux de M. Gounaris, et que reproduisait, le 17, le *Progrès d'Athènes* :

« Si la France croit être forte en armements et en puissance militaire — ce qui est dû, entre parenthèses, à ceux qui ont fait la guerre avec elle et non à son propre mérite, — qu'elle n'oublie pas que ses armes ont été brisées par le sens de la justice dont elle est dépourvue.

« Et quelle soit bien convaincue que nous regrettons sincèrement de n'avoir tué que cinquante-quatre de ses marins et de n'en avoir pas abattu des milliers d'autres. Oui, nous le regrettons... »

Il se présentera une nouvelle occasion, et nous souhaitons qu'elle soit proche, où la France implorera notre secours. Mais elle se rendra compte alors de ce que signifie le mépris et la haine des Grecs.

Nous ne méprisons ni ne haïssons pas les Grecs.

Pourtant, beaucoup d'entre eux mériteraient bien, pour leur conduite, de dire vrai.

Envers la Grèce, notre pays eût toujours le tort d'agir par sentiment. Nous semblons décidés maintenant à nous guider suivant la raison. Ce sera mieux.

Soyons persuadés qu'une nouvelle offensive va être lancée pour nous appuyer sur le sort de la malheureuse Hellade.

Réservez notre pitié pour un meilleur emploi.

M. D.

## INFORMATIONS

### Les Affaires d'Orient

**La cavalerie turque se retire de Tchouhak**

Suivant une dépêche de Constantinople, on a reçu officiellement des Dardanelles la nouvelle que la cavalerie turque s'est retirée légèrement devant les lignes britanniques de Tchouhak. Toutefois, les Turcs sont encore bien en deça de la zone neutre.

**Les demandes turques**

Dans les milieux de la presse, on déclare au sujet du voyage du général Ismet qu'il aurait la mission de demander l'évacuation immédiate de la Thrace et la fixation des frontières telles qu'elles avaient été tracées en 1916. Il demanderait également que l'occupation de la Thrace par les Alliés ne soit que le prélude de l'occupation turque et que les mesures nécessaires soient prises par les Alliés pour éviter la déportation des sujets turcs de la Thrace pendant l'évacuation de cette région par les Grecs.

**Une convention franco-allemande pour la reconstruction des régions dévastées**

Le « Journal de huit heures du soir » apprend qu'une délégation du comité français d'action pour les régions libérées doit venir ces jours-ci à Berlin pour signer un traité de commerce avec l'organisation ouvrière allemande intitulée « l'Union des entreprises socialistes pour le bâtiment », qui est dirigée par le député social majoritaire Silberschmidt et le docteur Wagner. Les pourparlers concernant cet accord, dit le « Journal de huit heures du soir », étaient en cours depuis un an, mais n'avaient pas abouti. Ce n'est qu'après la conclusion de l'accord Stinnes-Lubersac qu'une délégation française, à laquelle appartenait entre autres le maire de Reims, M. Roche ; le conseiller municipal de St-Quentin, M. Grisel ; les secrétaires du comité d'action, MM. Doucedame et Grumbach, s'est rencontrée le 22 septembre à Cologne avec les chefs de l'organisation allemande.

MM. Silberschmidt et Wagner ont fixé les bases de la convention, qui doit être signée prochainement et qui comprend, non seulement des livraisons en nature, mais la participation de la main-d'œuvre allemande à la reconstruction des régions dévastées.

### Hindenburg annonce la prochaine revanche

Le soixante-quatrième anniversaire de Hindenburg a été fêté à Hanovre, au milieu d'une foule considérable. De nombreuses députations militaires assistaient à cette cérémonie.

Au cours d'une allocution, le maréchal a déclaré :

« La grande époque reviendra bientôt. Il ne faut pas compter sur la bonté de nos voisins, et l'Allemagne doit s'aider elle-même. Ce n'est pas avec des discours qu'une nation devient grande. Nous devons savoir utiliser le moment pour arriver à notre but. Cela peut aller très vite. Par exemple, en 1806, nous n'avons mis que six ans. »

### Paradoxe financier

D'après un tableau publié par *l'Industrie und Handelszeitung*, le nombre des faillites survenues en Allemagne au cours du premier semestre 1922 s'est élevé à 607, qui est le chiffre le plus bas depuis huit ans.

En 1914, en effet, pendant la période correspondante, il avait atteint 4.490.

Des chiffres fournis par le journal allemand on déduit aisément que les faillites, parallèlement à la baisse du mark, ont progressivement diminué depuis 1914. Si on ajoute à cette curieuse constatation que le chômage est actuellement presque nul, on peut conclure que la pauvre Allemagne ne se porte pas si mal qu'on veut bien le dire.

### M. Rio croit à la fin prochaine du conflit des insorités

M. Rio, sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande, interviewé au moment de son départ pour Paris, a fait sur le conflit des huit heures les déclarations suivantes :

Déjà, dit M. Rio, des symptômes apparaissent, qui nous laissent nettement entrevoir une rupture entre les éléments révolutionnaires et l'élément sain et réfléchi, beaucoup plus nombreux, des équipages et des capitaines. C'est le Havre qui s'élève contre le despotisme de Marseille, de Saint-Nazaire.

Le syndicat des capitaines au long cours de l'Océan a refusé d'accepter ma démission.

Cela indique que le ministre n'est pas en désaccord avec le syndicat des capitaines, auquel il a l'honneur d'appartenir. D'ailleurs, je vais me rendre au milieu d'eux.

### L'heure normale va être rétablie

Conformément aux dispositions de la loi du 14 mars 1922, l'heure normale sera rétablie, à 24 heures, dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 octobre.

Rappelons que l'heure d'été a été maintenue exceptionnellement cette année. Il est donc nécessaire qu'un nouveau texte législatif intervienne pour que cette mesure soit appliquée l'an prochain.

### Une chèvre arrête 3 trains près de Fontainebleau

Mme R..., demeurant à Avon, avait, comme elle fait chaque jour, attaché sa chèvre à un arbuste du talus du chemin de fer, à l'entrée du viaduc de Fontainebleau. Mais l'animal, tout en broutant l'herbe tendre, enroula sa corde autour d'une poutrelle de transmission du disque avancé, et celui-ci se trouva bloqué à l'arrêt.

Si l'on s'aperçut aussitôt du non-fonctionnement de l'appareil, il n'en fallut pas moins plusieurs heures pour en découvrir la cause, en sorte que trois trains se trouvèrent arrêtés par la faute de cette chèvre.

Mais on frémit en pensant à la catastrophe qu'elle aurait causée si, au lieu de bloquer le signal à l'arrêt, elle l'avait immobilisé au moment où il indiquait : voie libre !

La gendarmerie a verbalisé contre Mme R...

## CHRONIQUE LOCALE

### LA GRÈVE !!!

On a annoncé, ces jours derniers, que pour combler un peu le déficit du budget, le ministre des finances avait l'intention d'augmenter de 10 centimes le paquet de scaterlati ordinaire, le « nanan » des fumeurs impénitents.

Cette nouvelle a été accueillie, comme on le pense, avec humeur par le monde qui fume. C'est humain. Tous jours payer plus cher, toujours déboursé de l'argent semble être le lot réservé de plus en plus à la catégorie des consommateurs.

Aussi, ainsi que le préconisait un de nos confrères, il paraîtrait que certains envisageraient de faire la grève. Pas moins !

Et comme un fait exprès, nous avons reçu une lettre dans laquelle un correspondant nous prie de vouloir bien protester contre l'augmentation du prix du paquet de tabac scaterlati et d'engager les fumeurs à ne pas se soumettre à la décision du ministre des finances.

En un mot, c'est nous prier de conseiller, d'encourager la grève des fumeurs !

Et pour cela, de bonnes, de nombreuses raisons nous sont données avec mission de les communiquer à nos lecteurs.

Parmi les principales, nous en retenir trois : le tabac est un luxe ; le tabac fait mal ; fumer est malpropre, indélicat ; c'est un vice.

Brrr ! Comme notre correspondant va vite en besogne ; mais il ne se doute pas qu'il reprend, qu'il voudrait nous faire reprendre tous les arguments déjà servis copieusement par tous les membres des ligues antitabagiques, ligues qui, malgré leur propagande, leurs tracts, leurs excellentes raisons, n'aboutissent guère à des résultats pratiques !

La grève des fumeurs ? Mais, cher correspondant, le paquet de scaterlati coûtait, il y a 15 ans, 40 centimes, puis il fut vendue 0,50, puis 0,60, puis 0,80, enfin 1 franc. Et on a fumé, et on fume toujours autant qu'il y a 15 ans, sinon plus, depuis surtout que la pipe fait presque partie du matériel scolaire de chaque potache.

Pour 2 sous d'augmentation supplémentaire sur le paquet de perle de 1 franc, qui croira que les consommateurs feront grève ? Pas nous.

Malgré tout, nous nous étions laissé légèrement ému par l'appel de notre correspondant et, pour lui faire plaisir, nous aurions consenti à lui donner presque raison.

Mais, au bas de la feuille qu'il nous adresse, il y a des signatures à côté de la sienne qui nous ont intrigué. Nous avons réfléchi et nous avons enquêté.

Parmi tous les signataires de l'appel à la grève, y compris notre correspondant, il n'y a pas un fumeur, pas un qui sache rouler une cigarette, pas un qui ait voulu être indélicat en « tenant au bec » une cigarette !

Alors... Fasse grève qui voudra ; si fumer est un vice, ce vice est, bien porté. Le ministre des finances n'a pas à s'en faire, il peut augmenter le paquet de scaterlati de deux sous ; les fumeurs rouspèteront, mais ils fumeront toujours !

— LOUIS BONNET.

### Médaille militaire posthume

La médaille militaire posthume est attribuée aux militaires du 7<sup>e</sup> d'infanterie dont les noms suivent :

Monteau Louis : soldat d'une bravoure répétée. Est mort glorieusement pour la France, le 24 avril 1918, à Hangard-en-Santerre, en faisant vaillamment son devoir. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Vendalle Arthémon : bon et brave soldat. Tué glorieusement, le 2 Mars 1915, en montant à l'assaut des tranchées ennemies, au nord-ouest de Perthes-les-Hurlus. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Barrat Marcel : brave soldat. Tombé glorieusement pour la France, le 30 avril 1917, près de Moronvilliers, en faisant son devoir. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Bothorel Marcel-Maximilien : brave soldat. Tombé glorieusement pour la France, le 12 juillet 1918, à Verdun. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Betra Henri : brave soldat. Tombé glorieusement pour la France, le 9 mai 1915, devant Roilincourt. Croix de guerre avec étoile de bronze.

## LA LUTTE ANTITUBERCULEUSE et Le Sanatorium de Montfaucon

Dans la séance du 27 septembre, le Conseil Général du Lot s'est occupé de la situation du Sanatorium de Montfaucon. On a un moment parlé de fermeture immédiate.

Mais le Sanatorium existe. Il constitue un moyen d'action indispensable pour l'organisation rationnelle de la lutte antituberculeuse. La création et l'organisation du Sanatorium de Montfaucon ont nécessité l'engagement d'une dépense de plusieurs millions. Ces millions auront-ils été dépensés en pure perte ?

Il ne faut pas oublier que la guerre a été un foyer de tuberculose, que de nombreux réformés de guerre, bénéficiaires de l'article 64 de la loi des pensions doivent être hospitalisés dans les Sanatoria.

A côté de l'œuvre de réparation à accomplir à l'égard des poilus, il y a l'œuvre de solidarité sociale et d'hygiène publique qui exige de préserver le milieu social de la propagation du fléau.

Le Conseil Général du Lot a craint que la prise en charge du Sanatorium de Montfaucon par le Lot seul ne constituât des dépenses trop lourdes pour le budget départemental.

Aussi nous semble-t-il utile de publier le vœu suivant, adopté par le Conseil d'arrondissement d'Aurillac sur la proposition de M. le Docteur Chanaud qui demande une entente avec un département voisin pour la création d'un Sanatorium.

Le conseil d'arrondissement d'Aurillac, Emu des ravages croissants de la tuberculose ;

Reconnaissant l'utilité incontestable des mesures prophylactiques envisagées et recommandées par les services d'hygiène, mais déplorant l'insuffisance de moyens pour les mettre à exécution ;

Estimant d'autre part, que le sanatorium est le complément indispensable du Dispensaire antituberculeux dont la réalisation semble prochaine ;

Considérant qu'il n'existe actuellement, dans le Cantal, aucun établissement de ce genre, et que, malgré la loi Honorat, sa création n'est point encore envisagée ;

Émet le vœu que le conseil général considère comme très urgente l'organisation d'un sanatorium départemental ou interdépartemental pour l'isolement et le traitement des malades tuberculeux ;

Dans l'attente de cette réalisation dépendante, peut-être éloignée, il demande à l'Administration préfectorale une entente immédiate avec les départements les plus voisins possédant un établissement, dont un certain nombre de lits seraient mis à la disposition de notre département.

Le Conseil Général du Lot se réunit le 6 octobre. Ne pourrait-il examiner s'il n'y aurait pas intérêt à entrer en pourparlers avec le département du Cantal pour faire du Sanatorium de Montfaucon un Sanatorium interdépartemental « Lot-Cantal » ?

Ce serait la poursuivre utilement l'œuvre de solidarité interdépartementale, brillamment exposée par M. Farge, député du Cantal, au Banquet du 1<sup>er</sup> octobre à Cahors.

Paul GARNAL  
Membre du Comité départemental  
Contre la tuberculose

### Conseil de Préfecture

Le Conseil de Préfecture dans son audience de mercredi, a rendu son arrêt dans l'affaire de l'élection de l'adjoint au maire de Luzech.

Cette élection est annulée.

### Enregistrement

M. Lasserre, receveur à Livernon, est nommé à Cléry (Loiret).

M. Autefaye, surnuméraire dans les Gers, est nommé receveur à Livernon.

### Confère

Sous ce titre, nous lisons dans la *Petite Gironde* :

**A nos lecteurs**

La correspondance de la *Petite Gironde* à Cahors sera désormais assurée par M. Galtié. Notre dévoué collaborateur, jusqu'à ce jour, M. Girma, en raison de son âge, abandonné, en effet, ce service de la correspondance, dont les exigences deviennent plus grandes tous les jours.

M. Girma était un de nos plus anciens correspondants et, durant sa longue collaboration, nos lecteurs ont pu apprécier sa loyauté professionnelle et la sûreté de ses informations. C'est avec regret que nous nous séparons de lui, pas complètement cependant, car si M. Girma n'est plus notre correspondant, nous sommes heureux de pouvoir dire qu'il reste un fervent ami de notre journal.

Au moment où M. Girma quitte la correspondance de la *Petite Gironde*, qu'il a assurée avec tant de conscience pendant de si longues années, nous tenons à lui exprimer nos vives sympathies.

A son successeur, M. Galtié, nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

## Exposition Agricole de Cahors

### PALMARES (Suite)

**PRODUITS AGRICOLES**

1<sup>re</sup> Section (1<sup>re</sup> Catégorie) Raisins de table et de cuve

Diplôme de Médaille d'Argent et 100 fr. : M. Mercadié à St-Laurent-Lolmie.

Diplôme de Médaille d'Argent et 50 fr. : MM. Terrie à Bégnos, Delsal à Lotmie.

Diplôme de Médaille de Vermeil : M. Autrière à St-Laurent-Lolmie.

Diplôme de Médaille d'Argent et 20 fr. : MM. Demeaux à Cahors, Oullé à Lamagdeleine, Bach à Pern, Redoules (Mme) à Cahors, Castelnaud à Lamagdeleine.

Diplôme de Médaille de Bronze et 10 fr. : M. Vignié à Lamagdeleine.

**(2<sup>e</sup> Catégorie) Fruits**

Médaille de Vermeil, Grand Module : M. Ichès, fils, à Cahors.

Médaille d'Argent : M. Delfour à Cahors, Médaille d'Argent : M. Barry Vincent, Instituteur à Montmail.

Diplôme de Médaille de Vermeil : M. l'abbé Barreau à St-Chigues.

Diplôme de Médaille d'Argent et 20 fr. : M. Constant Georges, à Pradines.

Diplôme de Médaille d'Argent et 20 fr. : M. Lafon, instituteur à Allès, Mme Leffranc à Fontanes, M. Llauzu Pierre à Cahors.

Diplôme de Médaille d'Argent : MM. Gagnayre à Cahors (rue Labarre), Fournié à Souillac, Raynal à Larroque-des-Arcs.

Diplôme de Médaille de Bronze et 10 fr. : MM. Duos à Payrac, Martory à St-Pierre-Lafont, M. Rigal à Espère.

**Prunaux et fruits divers**

Médaille d'Argent, Grand Module : M. Pax à Pechpeyroux de Lasbananes.

Médaille d'Argent et 15 fr. : M. Dupuy à Montcléra, Médaille de Bronze et 15 fr. : MM. Combarieu à Bagat, Agard à Espère.

**(2<sup>e</sup> Section) Conserves de truffes et de foies**

Rappel de Médaille d'Or, Hors concours : Mme Cubaynes à Cahors.

Diplôme de Médaille d'Or : M. Henras à Cahors, Monestier à Cahors, Roussy à Cahors.

Diplôme de Médaille de Vermeil : M. Laysaynes à Cahors.

Diplôme de Médaille d'Argent : MM. Favay à Gourdon, Ségur Obier à Souillac.

**(3<sup>e</sup> Section) Conserves de fruits et de légumes**

Diplôme de Médaille d'Argent : MM. Foucaut à Cahors, Dulac à Cahors.

**C** — Spécialités non comprises dans les catégories précédentes :

**Lavande et ses produits :**

Médaille de Vermeil et 50 fr. : M. Sévat à Cahors.

**Miel et produits apicoles :**

Médaille de Vermeil et 100 fr. : M. l'abbé Barres à Saint-Projet.

Médaille d'Argent : M. le Comte de Barde à Cahors.

Diplôme de Médaille d'Argent et 50 fr. : Mme Rouques à Cahors, MM. Rogues, Instituteur à Labastide-Murat, Rostand à Calamane, Vidal à Figeac.

**(3<sup>e</sup> Section) Beurres et fromages**

Diplôme de Médaille de Vermeil : M. Vic au Theil de Soucyneac.

Diplôme de Médaille d'Argent : MM. de Camy à Labastide-Murat, Miramon à Durban, Dablanc à Pézacay, Boyer à Sorèze.

Prime de 25 fr. : M. Kerbat à Montcléra.

**PRODUITS MARAÎCHERS**

(1<sup>re</sup> Section) Produits maraichers, produits de grande culture, plants d'arbres fruitiers, plantes d'ornement.

(1<sup>re</sup> Catégorie) Produits maraichers

Médaille de Vermeil et 50 fr. : M. Ichès, fils, à Cahors.

Médaille de Bronze et 50 fr. : M. Henras, fils, à Labarre.

Plaque de la Cie des chemins de fer d'Orléans : M. Noyer à Cahors.

Diplôme de Médaille d'Argent et 25 fr. : MM. Albert au Peyrat, Brunet à Cahors, M. le Conseiller municipal, Vignol à Cahors, Manhiac à Cahors, Hospice de Cahors, Hbert à Cahors, Lagrange à Cahors.

Diplôme de Médaille de Bronze et 15 fr. : M. Mercadié à Cahors, Mme Marty Marceline.

(2<sup>e</sup> Catégorie) Produits de grande culture

Médaille d'Argent et 25 fr. : M. Mazet à Castelnaud.

Diplôme de Médaille d'Argent et 25 fr. : Syndicat de Labarre à Cahors, M. Baeh à Cremps.

Diplôme de Médaille d'Argent et 20 fr. : Syndicat de Thédirac, MM. Girma au Montail, Soulié à Moussez par Cazals, Arnal à Cahors, de Permezel à Cahors, Sagnet à Cahors.

Diplôme de Médaille de Bronze et 15 fr. : M. Mercadié à Cahors, M. Delfour à Cahors, M. Ichès, fils, à Cahors, M. Barry Vincent, Instituteur à Montmail.

(3<sup>e</sup> Catégorie) Plantes d'arbres fruitiers

Diplôme de Médaille d'Or, Hors concours : M. Fournié à Cahors.

Diplôme de la Cie des chemins de fer de Paris-Orléans et Médaille de Vermeil : M. Tardieu, fils, à Cahors.

(4<sup>e</sup> Catégorie) Plantes d'ornement

Médaille de Vermeil du Courrier agricole et Viticole : M. Tardieu, fils, à Cahors.

Médaille de Vermeil : M. Delfour à Cahors.

(5<sup>e</sup> Catégorie) Plantes de ligne

Médaille de Bronze et 100 fr. : M. Rougier à Duravel.

(6<sup>e</sup> Catégorie) Exposition de Fleurs

Médaille de Vermeil du Courrier agricole et Viticole, et 100 fr. : M

cazeville, Poumeau à Limoges, Société Française Roberty, Valette et Rouquet, St-Chamant à Cahors, Cubaynes à Flaujac.

Diplôme de Médaille d'Argent : MM. Vican à Cahors, Sol à Cahors, Pertuiset à Paris.

Tracteurs  
Médaille de Vermeil : M. Bruel à Souillac.  
Diplôme de Médaille d'Or : M. Bénéstebe à Cahors, Sol à Cahors, Pertuiset à Paris.

Vins  
Vins rouges de 1921  
Diplôme de Médaille de Vermeil : MM. Lafon à Pescadore, Mousset à Camy.  
Diplôme de Médaille d'Argent : MM. Larnaudie, Brunalliers à Catus, Bosc à Catus.  
Diplôme de Médaille de Bronze : MM. Coulon à Catus, Pons à Labastide.

Vins rouges blancs  
Diplôme de Médaille d'Argent : MM. Bouloumié à Parnac, Castelnaud à Lamagdeleine, Moutet à St-Médard-Cors.  
Diplôme de Médaille de Bronze : MM. Boissières à Bagat, Dablane à Galliac, Pons à Labastide.

Vins moussoux  
Grand Diplôme d'Honneur : M. Couture à Lurech.

Eaux-de-Vie  
Diplôme de Médaille de Vermeil : MM. Desprats à Parnac, Rigal à Espère.

METIERS FAMILIAUX  
DENTELLES  
Dentelle filet  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent : Mme Martini à Cahors.

1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 20 fr. : Mlle Malaurie à Cahors.  
2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 15 fr. : Mmes Delcora à Cahors, Soulié à Payrac.

Dentelle Venise  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille de Vermeil : Mlle Belot à Cahors.  
2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 20 fr. : Mlle Tocaven à Cahors.

1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze : Mlle Benhomieux à Cahors.  
2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 15 fr. : Mlle Delpech Marie, à Labastide-Murat.

Dentelle au fuseau  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille de Vermeil : Mlle Méridieu à Cahors.

Dentelle de Luxeuil  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 20 fr. : Mme Laur à Cahors.

Dentelle au crochet  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent : Mlle Denegre à Cahors.

1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 15 fr. : Mlle Massip à Cahors.

Application sur tulle  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille de Vermeil : Mme Gambert à Cahors.

Broderie Richelieu  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent : Mlle Caminade à Cahors.

Travaux d'Art  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 50 fr. : Mme Demars à Cahors.  
Diplôme de Médaille d'Argent : Mlle Aguzou à Cahors.

(Prix d'encouragement)  
Diplôme de Mention Honorable : Mlle Marie Bach à Cremps.

Diplôme de Mention Honorable et 30 fr. : Mme Bessac à Cahors.

Diplôme de Mention Honorable et 20 fr. : Mmes Boyer à Cahors, Delpech à Espère.

Diplôme de Mention Honorable et 10 fr. : Mlle Marty à St-Pierre-Lafaille, Andrée Henri à Cahors.

Diplôme de Mention Honorable : Mlle Stève à Cahors.

Lingerie brodée (Professionnelles)  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Or et 75 fr. : Mme Breil à Cahors, Ouvroir des dames de Nevers.

2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 50 fr. : Sœurs de la Miséricorde.  
3<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 30 fr. : Mlle Juliette Laborde.

(Amateurs)  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 30 fr. : Mlle Nozières à Cahors.

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix, Dip. de Méd. de Bronze et 25 fr. : Mlle Pons à Cahors, Mme Latapie à Cahors.

Diplôme d'Honneur et 40 fr. : Mme St-Lary à Cahors.

Broderie familiale  
Diplôme d'Honneur et 20 fr. : Mlle Delso à Cahors, Mme Vve Laysac à Cahors, Mlles Mercadé à Cahors, Morcq à Cahors.

Diplôme d'Honneur sans argent : Mlles Lafont à Cahors, Mispoullié à Cahors, Tourliat à Cahors.

Diplôme de Médaille d'Argent et 50 fr. : Mlle Cayrac à Cahors.

Broderies diverses  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 25 fr. : Mlle Cancès à Cahors, Mmes Hérel à Cahors, Laparra à Cahors.

2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 20 fr. : Mlle Francis à Cahors.

3<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze : Mlles Rosset à Cahors, Ségol à Cahors.

Diplôme d'Honneur et 20 fr. : Mme Pradel, Mlle Delmas.

Broderie sur soie  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent : Mme Faurie-Conté à St-Georges.

Tapissier  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent : Mlle Micas à Cahors.

Peinture sur soie  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 10 fr. : M. d'Armaudy à Cahors.

Peinture sur toile  
Diplôme d'Honneur : Mlle Bédou à Cahors.

Peinture sur velours  
Diplôme d'Honneur : Mme Lugol à Cahors.

Travaux de dames  
Tricot mécanique — Laine et soie  
1<sup>er</sup> prix, Médaille de Vermeil et 200 fr. : Atelier des Veuves de Guerre à Cahors.

Tricot mécanique laine  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille de Vermeil et 50 fr. : Mme Saint-Affre à Cahors.

2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 40 fr. : Mlle Malavelle à Tour-de-Faure.

3<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 30 fr. : Mlle Sérès à Pélayoc.

Tricot à la main  
Diplôme d'Honneur et 30 fr. : Mlles Cabane à Salvigne, Marty à Cahors.

Confection pour dames  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Or : Mme Imbert à Cahors.

Art rural rétrospectif  
Grand prix d'Honneur, Hors concours et 500 fr. : Mlle Bressac.

Vannerie fine en osier  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Or et 200 fr. : M. Pradel à Gourdon.

2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Vermeil et 50 fr. : M. Lefranc à Fontaines.  
3<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent : M. Lalande à Cénévières.

Vannerie fine en raphia  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 15 fr. : M. Do à Flaujac.

2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 10 fr. : Mme Vialard à Rampoux.

Vannerie pour maraichers  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 25 fr. : M. Nadat à Catus.

Mobilier Rustique  
Diplôme d'Honneur et 25 fr. : M. Boyer à Mercuès.

Broderie  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Or et 200 fr. : M. Pradel à Cahors, Assemblée de Guerre, Chevalier de la Légion d'Honneur.

Saboterie  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent : M. Robert à Cahors.

2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 20 fr. : MM. Fombouze à St-Caprais, Talou à Puy-l'Evêque.

Robinerie et travaux sur bois  
1<sup>er</sup> prix, Hors concours, Diplôme de Médaille d'Or : MM. Moulhérat à St-Cirq-Lapopie, M. Vinel, tourneur.

Instruments agricoles en bois  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent : M. Montméja à Gourdon.

2<sup>e</sup> prix, Diplôme de Médaille de Bronze et 20 fr. : M. Nouailles à Cahors.

Remontage de chaises  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Argent et 50 fr. : M. Sanat, Pierre à Cahors.

Diplôme de Médaille de Bronze et 40 fr. : M. Cayrac, Pierre à Cahors.

Industrie de la paille  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Or et 40 fr. : M. Baudis à St-Pierre-Toirac.

Pétite tonnerrie  
Diplôme d'Honneur et 10 fr. : M. Cassagne, Maurice à Cahors.

Industrie du pays  
1<sup>er</sup> prix, Médaille de Vermeil : M. Cuniac à Boissières.

Briquerie  
1<sup>er</sup> prix, Médaille de Vermeil : MM. Millot, frères, à Boissières.

Carderie  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Or : M. Clavières à Duravel.

Pantouffles  
1<sup>er</sup> prix, Diplôme de Médaille d'Or : M. Bonnet à Cahors.

(Participant à l'Exposition de l'art rétrospectif)  
Tissans et fileuses  
Prime de 100 fr. : MM. Daffaire Philippe à Cabrerets, Revel Germain au Causse de Lissac, Neuville Pierre à Fons, Mmes Melle-Tourron à Sauvagnac, Vve Cahinou (née de 91 ans).

Diplôme de Médaille d'Or : Dentelliers de Labastide-Murat.  
Diplôme de Médaille d'Argent : Ouvroir des enfants de Figeac (Bureau de Bienfaisance).

Diplôme de Médaille de Bronze : M. Moussié, chéniériste-luthier, à Figeac.  
Mention Honorable : M. Galtié à Figeac, Dames de la Miséricorde à Figeac.

Enseignement agricole  
Médaille de Vermeil : M. Lafon, instituteur, à Albas.

Les élèves de l'Ecole publique primaire d'Albas obtiennent les récompenses suivantes :  
1) Cours supérieur ayant le certificat d'études  
Diplôme de Médaille d'Argent et 20 fr. : MM. Hébrard Henri, Bousquet Henri, Couture Etienne.

Diplôme de Médaille de Bronze et 10 fr. : MM. Couture Fernand, Garrit Pierre, Lavessière René.

2) Cours moyen  
Diplôme de Médaille de Bronze : MM. Pradel René, Lacoste Roger, Bayer Roger, Delpon Maurice, Couture Roger.

La fin du Palmars n'est pas encore communiquée à la presse.

Rectification  
M. Lamarque père nous prie de dire que, contrairement à ce qui fut indiqué, son fils ne participait pas au concert donné par l'Orphéon.

AVIRON CADURCIEN  
Réunion générale. — Les membres actifs de l'A. C. sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu ce soir, jeudi 5 octobre, à 8 h. 30 au Siège Social (café Tivoli).

Ordre du jour  
Modification des statuts. Election des membres des Comités technique d'Aviron et de Préparation militaire « athlétisme ». Présence indispensable.

N. B. — En cas d'omission le présent avis tiendra lieu de convocation.

Plainte  
Une plainte a été déposée au Commissariat de police par M. Fougères, gérant de la succursale de l'Epargne de la Place du Marché, contre le nommé C. S., pour escroquerie de deux paires de souliers à laacts.

Le nommé C. S. s'était présenté à l'Epargne et avait demandé, au nom d'une tierce personne, les souliers en question, qui lui avaient été confiés.

En ramonant une cornue  
Un chauffeur de l'usine à gaz, M. Fernand Guilhou, 29 ans, demeurant rue des Remparts, était occupé à ramoner la colonne montante d'une cornue lorsqu'un jet de coaltar en ébullition lui tomba sur la main et

sur le poignet, lui faisant de sérieux brûlures.

Société amicale des agents retraités et en activité de service des chemins de fer français à Cahors.

Une réunion générale aura lieu dimanche 8 octobre, à 14 heures précises, dans une salle de l'Hôtel de Vill. Tous les agents retraités et en activité de service, qu'ils fassent ou non partie de la Société, sont priés d'assister à cette importante réunion.

## REINE BLANCHE ANISETTE SUPERIEURE

Callac

Librairie scolaire. — Sur l'intervention de M. Miquel, conseiller général, M. le Ministre de l'Instruction publique a accordé gratuitement à l'école de garçons de Callac un poste pour projections à vues fixes et cinématographiques, des cartes géographiques et des tableaux d'histoire naturelle.

La commune toute entière applaudit à cette générosité. Les remerciements de tous vont à M. le Ministre et à M. Miquel.

Beaucoup de communes pourront envier Callac. L'école a encore un phonographe, et, avec ce qu'elle vient de recevoir, les habitants ont en perspective de belles et saines distractions et un puis sant levier pour l'instruction de leurs enfants.

M. le Ministre recommande que l'appareil serve à l'enseignement pour les écoles voisines.

Dès que l'installation sera faite on ne négligera rien pour cela.

Douelle

Médaille militaire. — Par arrêté ministériel, la médaille militaire a été attribuée, à titre posthume au soldat Edmond Lacomme, du 7<sup>e</sup> d'infanterie, avec la belle citation suivante :

« Brave soldat, tombé glorieusement le 9 mai 1917, dans la boucle de la Cerna, sur sa mitrailleuse mise en batterie dans la tranchée ennemie conquise. Une blessure antérieure et une autre fois cité ».

St-Cirq-Lapopie

Inauguration. — L'inauguration solennelle du monument élevé par la commune de Saint-Cirq-Lapopie à la mémoire de ses enfants morts glorieusement pour la France pendant la grande guerre, est définitivement fixée à dimanche prochain 8 octobre.

Gourdon

Le monument aux morts. — Tout fait supposer que l'inauguration du monument aux morts ne pourra avoir lieu qu'au printemps prochain.

La rentrée des écoles publiques. — Malgré le beau temps la rentrée dans les écoles publiques de la ville (écoles primaires et écoles primaire supérieure) a été importante.

Des locaux aménagés, avec tout le confort nécessaire, ont émerveillé les élèves et fait grand plaisir aux parents.

Probité. — Mlle Cassan, domestique de Mme Lamoutagne, ayant trouvé un portefeuille bien garni s'est empressée de le remettre à M. l'abbé qui a acquis la propriété de M. Blat, à Cogniac, son légitime propriétaire.

Nos félicitations

Audience de rentrée. — Le tribunal a fait sa rentrée solennelle lundi dernier à 10 heures.

Audience correctionnelle. — Désormais et jusqu'au mois de mai les audiences correctionnelles, auront lieu à 14 heures. Dans l'audience du 3 courant le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

16 fr. d'amende avec sursis à Marrié, Firmin de Montalper pour un coup de point donné à un de ses voisins un jour de battage de blé.

L'affaire Cluzel, de St-Germain (violences contre une jeune fille qui ont provoqué, dit-on, l'avortement) a commencé à cette audience mais n'a pu être terminée en raison de l'audition de nombreux témoins.

Elle sera continuée à l'audience du 10. Relaxé Constant Isidore de St-Sazy poursuivi pour vol d'un portefeuille.

Gramat

Foire. — Importante foire, vente lente. Cours : Gros bœufs, de 2.500 à 4.000 fr.; moyens, de 1.500 à 2.800 fr.; taurellons, de 500 à 1.000 fr., le tout la paire; veaux de lait, de 3 à 4 fr. le kilo.

Chevaux : Quelques ventes à des prix élevés de jeunes poulains.

Brebis, de 80 à 120 fr. pièce. Porcelets, en quantité, de 50 à 150 fr. pièce suivant grosseur.

Blé, 62 fr.; avoine, 28 fr., les 80 litres.

Lièvres, 20 et 30 fr.; lapins, 5 et 6 fr.; perdreaux, 5 et 6 fr. pièce; beurre, 5 fr. le demi-kilo; poulets, 4 fr. 50 le kilo; œufs, 5 fr. la douzaine; melons 0 fr. 50 et 1 fr. pièce.

Salviac

On réclame. — Depuis quelques jours le service des journaux est assuré d'une façon très incomplète. Nous avons constaté ces jours-ci que soit la « Dépêche », « La Petite Gironda », ou les journaux de Paris manquaient.

Dimanche, le chauffeur de l'Autobus Postal Gourdon-Cahors a apporté à Salviac le paquet de journaux destiné à Gourdon.

Ces erreurs ne sont certes pas volontaires, mais elles se produisent bien souvent. Nous espérons que dorénavant elles ne se reproduiront plus.

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Mlle Antoinette Lacamp, normaleienne, fille de l'estimé conseiller municipal de Salviac vient d'être nommée institutrice à Frejeac-Girac.

Vailac

Fatale imprudence. — Mardi soir, s'est produit un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. Deux cultivateurs L. B. et B., aidés de la femme de ce dernier, voulurent descendre à bras dans un court raidillon une charrette chargée de bois. Mal leur en prit. A peine, la lourde charrette out-elle démarré, qu'elle prit un élan que les trois personnes ne purent maîtriser. Arrivée au milieu du raidillon, une des roues du lourd véhicule monta sur un tas de décombres et la charrette se renversa. La femme B. n'ayant pas eu le temps de se garer fut prise sous la charge. De prompts secours furent vite déployés de sa position périlleuse. Le pur hasard, heureux malgré tout, voulut qu'elle n'eût pas trop de mal et que quelques jours de repos suffirent pour apporter de l'amélioration à ses multiples blessures.

M. le Ministre recommande que l'appareil serve à l'enseignement pour les écoles voisines.

Dès que l'installation sera faite on ne négligera rien pour cela.

Douelle

Médaille militaire. — Par arrêté ministériel, la médaille militaire a été attribuée, à titre posthume au soldat Edmond Lacomme, du 7<sup>e</sup> d'infanterie, avec la belle citation suivante :

« Brave soldat, tombé glorieusement le 9 mai 1917, dans la boucle de la Cerna, sur sa mitrailleuse mise en batterie dans la tranchée ennemie conquise. Une blessure antérieure et une autre fois cité ».

St-Cirq-Lapopie

Inauguration. — L'inauguration solennelle du monument élevé par la commune de Saint-Cirq-Lapopie à la mémoire de ses enfants morts glorieusement pour la France pendant la grande guerre, est définitivement fixée à dimanche prochain 8 octobre.

Gourdon

Le monument aux morts. — Tout fait supposer que l'inauguration du monument aux morts ne pourra avoir lieu qu'au printemps prochain.

La rentrée des écoles publiques. — Malgré le beau temps la rentrée dans les écoles publiques de la ville (écoles primaires et écoles primaire supérieure) a été importante.

Des locaux aménagés, avec tout le confort nécessaire, ont émerveillé les élèves et fait grand plaisir aux parents.

Probité. — Mlle Cassan, domestique de Mme Lamoutagne, ayant trouvé un portefeuille bien garni s'est empressée de le remettre à M. l'abbé qui a acquis la propriété de M. Blat, à Cogniac, son légitime propriétaire.

Nos félicitations

Audience de rentrée. — Le tribunal a fait sa rentrée solennelle lundi dernier à 10 heures.

Audience correctionnelle. — Désormais et jusqu'au mois de mai les audiences correctionnelles, auront lieu à 14 heures. Dans l'audience du 3 courant le tribunal a prononcé les condamnations suivantes :

16 fr. d'amende avec sursis à Marrié, Firmin de Montalper pour un coup de point donné à un de ses voisins un jour de battage de blé.

L'affaire Cluzel, de St-Germain (violences contre une jeune fille qui ont provoqué, dit-on, l'avortement) a commencé à cette audience mais n'a pu être terminée en raison de l'audition de nombreux témoins.

Elle sera continuée à l'audience du 10. Relaxé Constant Isidore de St-Sazy poursuivi pour vol d'un portefeuille.

Gramat

Foire. — Importante foire, vente lente. Cours : Gros bœufs, de 2.500 à 4.000 fr.; moyens, de 1.500 à 2.800 fr.; taurellons, de 500 à 1.000 fr., le tout la paire; veaux de lait, de 3 à 4 fr. le kilo.

Chevaux : Quelques ventes à des prix élevés de jeunes poulains.

Brebis, de 80 à 120 fr. pièce. Porcelets, en quantité, de 50 à 150 fr. pièce suivant grosseur.

Blé, 62 fr.; avoine, 28 fr., les 80 litres.

Lièvres, 20 et 30 fr.; lapins, 5 et 6 fr.; perdreaux, 5 et 6 fr. pièce; beurre, 5 fr. le demi-kilo; poulets, 4 fr. 50 le kilo; œufs, 5 fr. la douzaine; melons 0 fr. 50 et 1 fr. pièce.

Salviac

On réclame. — Depuis quelques jours le service des journaux est assuré d'une façon très incomplète. Nous avons constaté ces jours-ci que soit la « Dépêche », « La Petite Gironda », ou les journaux de Paris manquaient.

Dimanche, le chauffeur de l'Autobus Postal Gourdon-Cahors a apporté à Salviac le paquet de journaux destiné à Gourdon.

Ces erreurs ne sont certes pas volontaires, mais elles se produisent bien souvent. Nous espérons que dorénavant elles ne se reproduiront plus.

Nos compatriotes. — Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote Mlle Antoinette Lacamp, normaleienne, fille de l'estimé conseiller municipal de Salviac vient d'être nommée institutrice à Frejeac-Girac.

M. le Ministre recommande que l'appareil serve à l'enseignement pour les écoles voisines.

Dès que l'installation sera faite on ne négligera rien pour cela.

Douelle

Médaille militaire. — Par arrêté ministériel, la médaille militaire a été attribuée, à titre posthume au soldat Edmond Lacomme, du 7<sup>e</sup> d'infanterie, avec la belle citation suivante :

« Brave soldat, tombé glorieusement le 9 mai 1917, dans la boucle de la Cerna, sur sa mitrailleuse mise en batterie dans la tranchée ennemie conquise. Une blessure antérieure et une autre fois cité ».

St-Cirq-Lapopie

Inauguration. — L'inauguration solennelle du monument élevé par la commune de Saint-Cirq-Lapopie à la mémoire de ses enfants morts glorieusement pour la France pendant la grande guerre, est définitivement fixée à dimanche prochain 8 octobre.

Gourdon

Le monument aux morts. — Tout fait supposer que l'inauguration du monument aux morts ne pourra avoir lieu qu'au printemps prochain.



### LA MODE PRATIQUE

Un an 25 fr. Le N° 0.50

#### RAPPORTE 100 FOIS CE QU'ELLE COUTE

LES PLUS NOUVEAUX MODELES DES MEILLEURS DESSINATEURS LES PLUS JOLIS OUVRAGES LES MEILLEURES RECETTES LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la " Mode Pratique ", vous ferez toutes vos Robes.

79, BOULEVARD ST-GERMAIN, PARIS

### MOTOCULTEURS SOMUA

L'appareil de démonstration présenté à l'Exposition Agricole travaillera les dimanches 8 et 15 octobre, à partir de 10 heures, à REGOURD : Propriété A. KANNENGIESER Ingénieur-Representant

#### ON DEMANDE Une bonne Culottière

A la Maison PARIS-LONDON SE PRESSER Travail assuré toute l'année

Imp. COUSSLANT (Personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE

### DEPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

#### LE CONFLIT D'ORIENT

##### Les bases de l'accord

De Londres : D'après de nouveaux détails, arrivés cette nuit, sur l'accord de Moudania, un protocole militaire réglementant la question du Proche-Orient a été signé à bord d'un navire au large de Moudania.

Les nationalistes turcs acceptent que les Alliés restent à Constantinople, en attendant les négociations définitives de paix.

Toutefois des autorités civiles nationalistes seront également installées à Constantinople. Ainsi il y aura dans la ville une double administration.

D'autre part, les Turcs évacueront la zone neutre et se retireront de Tchanak.

##### Que se trame-t-il en Grèce ?

De Londres : M. Venizelos aurait reçu hier un télégramme inattendu, lui demandant de préparer ses bagages en vue d'un départ immédiat.

M. Venizelos compte venir aujourd'hui à Paris.

##### Une proclamation du roi Georges

Athènes : Le nouveau roi a lancé une proclamation demandant au peuple hellène d'oublier le passé et de coopérer fraternellement en redoublant d'efforts pour assurer la sécurité de la Thrace.

##### L'Angleterre et les dettes alliées

De Londres : Le Chancelier de l'Echiquier partira le 18 octobre pour les Etats-Unis afin de discuter la question de dettes interalliées.

Paris, 13 h. 39.

##### Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres, réuni sous la présidence de M. Millerand, a décidé de nommer sur la proposition de M. Poincaré :

M. BARTHOU à la C. D. R.

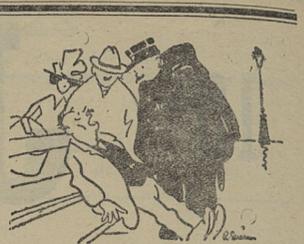
M. Barthou, président de la Commission de Réparations en remplacement de M. Dubois.

M. COLRAT, MINISTRE DE LA JUSTICE

M. Colrat, ministre de la Justice en remplacement de M. Barthou.

M. JULLIARD, PRÉFET DE LA SEINE

M. Juillard, préfet de la Seine en remplacement de M. Autrand.



### Pommes de terre

18 fr. le sac de 50 kg. logées Livrables de suite

S'adresser à la COOPÉRATIVE MILITAIRE de Cahors.

#### TRÈS BON CHOIX de BARRIQUES GENRE BORDEAUX en chêne et châtaignier

A. GAGNAYRE & Fils Epicerie, 87, rue Labarre — CAHORS

#### A VENDRE

Plusieurs Maisons de rapport et d'agrément, dans CAHORS et les environs, à partir de 5.000 fr.

S'adresser : L. MICHELET